

Buchmann Michel / Rey Benoît , députés		P2066.10
Solutions à envisager pour résoudre le problème des croisements RER-traffic routier		DEE/DAEC
		Cosignataires: 14
Reçu SGC: 02.02.2010	Transmis Dir.: 11.02.2010	Parution BGC: Fév. 2010

Dépôt

L'annonce de la mise en place d'un réseau RER dans le canton de Fribourg avec, en première priorité, la réalisation de la ligne RER Bulle-Romont, met en évidence le nombre important de croisements RER-traffic routier dans tout le canton. Ceux-ci seront tous concernés par ce nouveau projet. Si ces passages à niveau étaient « acceptables » jusqu'à maintenant, ils deviendront rapidement problématiques à cause du développement du trafic ferroviaire.

Nous invitons donc le Conseil d'Etat à évaluer la situation et à nous présenter les solutions qu'il prévoit de mettre en place dans le cadre du développement de ce réseau, en particulier sur la ligne RER Bulle-Romont qui devrait être réalisée pour la fin de l'année 2011.

Développement

L'annonce de la mise en place prochaine du réseau RER fribourgeois représente le projet de transport public le plus important du début de ce siècle. Il participera de façon essentielle au maillage des différentes régions de notre canton et influencera définitivement la mobilité des fribourgeois.

Comme ce réseau va se développer sur les lignes ferroviaires déjà existantes mais remises à niveau en matière d'exigences techniques et sécuritaires, nous désirons soulever le problème important des multiples passages à niveau présents sur ces lignes et tolérés jusqu'à aujourd'hui. Selon nos informations, ils seraient au nombre de douze, répartis dans tous nos districts. On peut facilement estimer que le trafic ferroviaire va au minimum doubler si nos autorités désirent mettre en place des cadences à la demi-heure. Il faudra aussi tenir compte du trafic dans les deux directions et également d'un trafic marchandise important, ce qui impliquera de nombreuses interruptions de la circulation routière. Dans ces conditions et pour les années à venir, il devient inimaginable de bloquer cette circulation par des barrières abaissées à la même fréquence et pour plusieurs minutes.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat d'établir un état exhaustif des lieux de croisements RER-routes, de faire, pour chacun d'eux, une analyse complète du trafic actuel et futur et d'analyser leur impact respectif sur le trafic des véhicules.

Nous demandons aussi au Conseil d'Etat de broser le tableau des mesures qu'il envisage de prendre dans le cadre du projet RER Fribourg afin d'éviter les encombrements liés à la présence de passages à niveau du siècle passé.

La ligne Bulle-Romont doit être réalisée pour la fin de l'année 2011 et cette analyse revêt dès lors une urgence particulière. Nous souhaitons donc connaître en priorité les solutions que le Conseil d'Etat pense apporter aux problèmes soulevés sur ce tronçon.

Nous le remercions de l'attention qu'il voudra bien porter à ce postulat.